

## Les exactions d ENEDIS contre la population partout en France pour imposer le compteur nuisible LINKY

Bonjour,

Voici le courriel envoyé à de nombreux élus du département des Hautes-Alpes ainsi qu'à quelques mairies du département des Alpes de Haute-Provence.

Bonne lecture !

Bonjour,

Ce courriel est destiné aux élu(e)s, mais bien évidemment il peut être diffusé, et lu par toute personne intéressée. Je vous remercie d'avoir l'amabilité de le faire suivre, le cas échéant, aux personnes concernées, et notamment à vos élu(e)s.

-----

Avant le mois d'Août, quelques nouvelles du compteur linky et de sa sphère de nuisance.

-> Ci-joint vous trouverez le dossier réalisé par S. Lhomme, directeur de publication du blog <http://refus.linky.gazpar.free.fr/>, qui fait le point sur les exactions d'Enedis pour imposer son compteur linky.

-> Vous pourrez constater également sur le blog que ce sont 395 communes courageuses et émancipées qui ont délibéré pour s'opposer à la pose du compteur, ceci afin de protéger leur population. Bien entendu, la décision de refuser le linky par votre conseil municipal est attendue avec impatience.

-> Puissent vous convaincre les témoignages de personnes atteintes par la toxicité du compteur linky :

<https://docs.google.com/document/d/1uum9od-sraVqaKxnEZwn98rtbX5pCzMuAOSTICud5jg/edit?pli=1> pourron

-> Vous n'êtes pas convaincu.e.s ? Peut être les médecins ont-ils plus de chance de le faire :

- en pj : interview du Dr Milbert qui dénonce entre autres, la toxicité des champs électromagnétiques (cem) : *ouverture de la barrière hémato-encéphalique ; baisse du système immunitaire ; "boostage" des bactéries par les cem ; forte baisse des douleurs, insomnies en supprimant l'environnement électromagnétique ; la toxicité des cem n'est pas encore comprise ; les cem génèrent un stress oxydatif très important avec des cascades de radicaux libres extrêmement toxiques ; si en France on ne réagit pas, on court à la catastrophe ; on a des cas d'Alzheimer et de glioblastome de plus en plus fréquents chez les enfants ....*

- Le Dr J Mutter : ce médecin "des causes" soigne de nombreux malades atteints de maladies chroniques (cancer, Charcot, sclérose, autisme ... *Pour lui seules existent deux causes à ces maladies : le manque de nutriments vitaux et les poisons et champs électromagnétiques, "c'est tout". Ces causes provoquent la baisse du système immunitaire, suivie par le développement des pathogènes (moisissures, levures, parasites ...). La France affiche au moins 30 ans de retard sur le standard des connaissances en Allemagne (cocorico !).*

[https://www.youtube.com/watch?v=yGj8K3oYO\\_0](https://www.youtube.com/watch?v=yGj8K3oYO_0)

-> Grâce une ordonnance judiciaire obtenue par le médecin français Marc Arazi, l'ANFR a dû rendre publics les résultats d'une étude réalisée en 2015 par le gouvernement français révélant que 9 téléphones portables sur 10 ne sont pas conformes aux normes en vigueur : leurs rayonnements dépassent ces normes-là. En premier lieu, le gouvernement avait refusé de divulguer les résultats de ces tests jusqu'à l'ordonnance du tribunal. Ne pensez-vous pas que ces éléments n'incitent pas à faire confiance à l'opération linky, sachant par ailleurs que l'Etat détient 83% des parts sociales d'EDF ? <http://www.afm-sicem.fr/>

-> Deux médecins de PMI de l'Essonne alertent sur les dangers des écrans sur les enfants de 0 à 4 ans : retards de développement, troubles de la relation, troubles du comportement... Seuls les écrans sont incriminés, mais il serait indispensable d'évaluer la part dans ces troubles des rayonnements électromagnétiques. Merci à ces femmes courageuses !

<https://www.youtube.com/watch?v=9-eIdSE57Jw>

Voilà, puissiez-vous rassembler bienveillance, courage et détermination !

Meilleures salutations

MC M